

Accouchement physiologique: quel avenir ?

Ce qui suit se propose d'être une contribution au débat concernant la situation actuelle de la maternité des Lilas. Si vous ignorez le déroulement du conflit qui oppose cette maternité à l'ARS depuis 2011, je vous recommande fortement de lire [la chronologie](#) avant la présente page.

Rappel des dernières infos

Ce texte a été mis en ligne le 19 octobre 2022, soit, à un moment où l'on sait que la maternité des Lilas échappe à la menace de la fusion avec la clinique Vauban de Livry-Gargan et que l'on connaît le nouveau schéma général imposé par l'ARS.

Selon ce schéma, le service d'orthogénie reste aux Lilas et le service d'accouchement est adossé à une structure médicale d'une autre ville.

Fait nouveau, qui mérite d'être souligné, il est prévu que cet adossement se fasse auprès d'un établissement public. Deux hypothèses, au titre de nouveau prétendant au mariage forcé, sont à nouveau sorties du tiroir de l'ARS : d'une part, le grand retour du CHI André Grégoire de Montreuil et, d'autre part, la clinique des Bluets, réputée pour être historiquement proche de la maternité des Lilas, du point de vue des méthodes d'accouchement physiologique¹.

Les menaces sur la fin du bail de la maternité semblent levées mais les problèmes posés par les dérives de gestion de l'association Naissance (qui représente officiellement la maternité des Lilas) restent entiers².

Je tâcherai, dans un autre texte, de comprendre comment et pourquoi nous en sommes arrivés là. Pour l'heure, il me semble que la priorité devrait être de permettre à la maternité de « sortir de la nasse ».

En rédigeant les lignes qui suivent, je me suis humblement donné comme but, de contribuer à cet objectif. J'aurais, bien entendu l'occasion de défendre ces positions, lors de la prochaine réunion publique du collectif de soutien à la maternité des Lilas.

Analyse de la situation, à chaud

Les informations fournies en octobre 2022 permettent de lever le doute sur les hypothèses des plus inquiétantes que j'ai évoquées [après la parution de l'article du Monde du 28 août 2022](#).

La maternité dispose donc encore d'un répit supplémentaire, ce qui n'est pas du luxe.

On pourra dire, comme cela a été évoqué en réunion, que le « recul » de l'ARS représente une victoire, faisant suite à la mobilisation qui s'est mise en place depuis le printemps dernier (rassemblements, pétitions, articles de presse, etc.). Sans aucun doute !

1 Ce qui a été contesté par des salarié·es de la maternité des Lilas, lors de la réunion du 11/10/2022.

2 [Pour plus de détail, se reporter à la chronologie.](#)

Néanmoins, il me semble indispensable de rester lucide :

Primo, depuis plus de dix ans, ce n'est pas la première fois que l'ARS revient sur ce qu'elle a dit ; d'une certaine manière, cela constitue même sa spécialité.

Quels que soient les obstacles rencontrés, en dépit de ses contradictions ou de ses propres revirements, l'agence régionale de Santé Île-de-France, tel le gros matou d'un dessin animé, retombe toujours sur ses pattes pour finalement parvenir à ses fins.

Qui pourrait honnêtement prétendre que la situation actuelle de la maternité des Lilas représente une avancée par rapport à celle de juin 2011 ?

Si l'on regarde sur le temps long, ces multiples revirements s'orientent toujours vers le même but : celui d'empêcher la maternité de continuer d'exister selon les principes féministes inscrits dans ses pratiques professionnelles.

Secundo, on est bien obligé de reconnaître que le nouveau projet de l'ARS se présente ni plus ni moins sous la forme brutale d'une mutilation. On connaissait la vente à la découpe, nous avons ici affaire ni plus ni moins à une forme de « restructuration publique à la découpe ».

L'amputation

Et pas n'importe quelle découpe puisque ce nouveau projet remet en cause une singularité essentielle de ce lieu et qui constitue son identité féministe : rassembler sur un même site, orthogénie et accouchement physiologique³. Ces deux parties devraient désormais être dissociées.

Selon ce projet, la maternité serait coupée en deux et il y a tout lieu de s'inquiéter qu'au moins une des parties – l'accouchement physiologique – finisse par se décomposer totalement.

Comble du cynisme, alors qu'elle procède à cette amputation, l'ARS se donne le bon rôle !

L'État coupe sous le pied toute critique potentielle qui l'accuserait de remettre en cause le droit à l'avortement. L'ARS affirme désormais que l'IVG et le planning familial sont maintenus aux Lilas. Le service d'orthogénie se verrait même étoffé d'autres types de services. Il est question, par exemple, de lui adjoindre un pôle « maisons des naissances⁴ ». Voilà qui pourrait être revendiqué comme une extension locale des droits des femmes par la création d'un service de proximité. De quoi donner des gages de bonne volonté en faveur de ce qui est désormais défini comme étant « l'une des grandes causes du quinquennat⁵. »

En résumé, si l'on devait retenir la première partie du message essentiel de l'État, ce serait : « l'affaire est réglée du côté de l'orthogénie. N'en parlons plus. »

3 Voir à ce sujet, [l'explication proposée dans la chronologie](#)

4 <https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/structures-de-soins/article/les-maisons-de-naissance>

5 <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/defendre-par-les-actes-les-droits-des-femmes>

Observons à présent le devenir de l'accouchement physiologique sachant, comme nous l'avons vu, que ce service devrait quitter les Lilas pour être adossé à un autre établissement de santé.

L'agence régionale de santé en vient, non sans malice, à « céder » sur deux revendications évoquées en permanence, depuis le début de la confrontation.

Premier de ces points, le rattachement à un établissement public⁶, qui est désormais acquis.

L'autre point, sur lequel l'ARS semble avoir fait des concessions, consiste à admettre que les méthodes d'accouchement physiologiques, tels qu'il sont pratiqués aux Lilas, ne peuvent être que déficitaires par rapport aux critères d'équilibre financier, définis par l'ARS elle-même. Cela étant posé, on s'empresse d'ajouter qu'il est hors de question que l'accouchement physiologique reste aux Lilas. Le principe de l'adossement est plus que jamais affirmé. L'ARS semble même se montrer particulièrement intransigeante à ce sujet.

Certes, nous dit-elle, on admet que l'accouchement physiologique coûte cher mais l'objectif est de réduire le montant du déficit. Pour cela, il est indispensable d'adosser la maternité des Lilas à un autre établissement.

Deuxième partie du message essentiel de l'État : « on a cédé sur deux de vos revendications. Vous avez un an pour trouver le sauveur qui vous permettra de continuer à faire vos accouchements. Débrouillez-vous. »

Il y a tout lieu de s'inquiéter car, comme cela a été évoqué en réunion, le risque est grand de voir « l'adossement » se transformer en transfert de main-d'œuvre vers le service accouchement de l'établissement d'accueil.

La crainte, légitime, d'une absorption pure et simple en guise de transfert est exprimée depuis 2011, quand l'ARS s'est mise en quête de trouver un autre établissement pour y adosser la maternité des Lilas.

D'après ce qu'il en a été dit à la réunion du 11 octobre, l'ARS répond de façon évasive lorsqu'on lui demande des précisions quant au maintien du type d'accouchement « niveau 1 ». Il en est de même au sujet et des conditions dans lesquelles s'effectueraient les accouchements physiologiques, une fois le service adossé à une autre structure. On comprend que cette absence de garantie quant aux conditions de l'adossement du service accouchement représente un sujet d'inquiétude pour les professionnel·les des Lilas.

Alors que, dans le passé, des craintes ont été exprimées quant à la remise en cause du service d'orthogénie de la maternité des Lilas (notamment quand il a été question de

6 La CGT, était même la plus constante sur la question du rattachement au public : « à financement public, maternité publique ». Le moins que l'on puisse dire c'est que [nous n'étions pas vraiment rejoints par beaucoup de monde sur cette position](#). D'autre part, nous n'avons jamais défendu que cela devait se faire à n'importe quel prix, tel que l'impose aujourd'hui l'ARS avec le découpage de la maternité en deux pôles distincts.

s'adosser aux Diaconesses) il semble aujourd'hui, que le principal risque porte sur l'avenir de l'accouchement physiologique.

Quand on y réfléchit bien, il n'y aurait rien d'étonnant à cela. Contrairement aux accouchements physiologiques, L'IVG, est pratiqué dans bien d'autres lieux qu'aux Lilas. Il s'agit d'une forme de prestation totalement banalisée (et tant mieux !).

Peut-être qu'un jour il faudra se battre pour défendre l'IVG parce qu'elle sera attaquée politiquement. La problématique actuelle n'est du tout celle-ci. Le gouvernement s'affiche sans aucune ambiguïté en faveur du droit à l'avortement et, en tout cas, il est difficile de remettre sa parole en doute sur ce point, notamment, avec le maintien de l'orthogénie aux Lilas.

On sait, par contre, que l'accouchement physiologique représente un problème beaucoup plus délicat. Il s'agit d'une pratique assez peu répandue et, surtout, « ça ne rentre pas dans les cases ». Les conditions nécessaires aux accouchements physiologiques (en temps et en personnel), tels qu'ils se pratiquent aux Lilas ne correspondent pas du tout aux normes comptables imposées par l'ARS pour l'acte médical « accouchement ».

Alors, plutôt que d'interdire frontalement l'accouchement physiologique, ce qui exposerait le gouvernement à devoir se justifier, suite à l'interdiction d'un symbole féministe, on utilise l'arme douce et soit-disant neutre de la procédure administrative : l'adossement.

L'hypothèse plausible des conséquences logiques du schéma de l'ARS serait donc le suivant : une fois dissocié de l'orthogénie, l'accouchement physiologique devrait normalement se dissoudre de lui-même, tout en douceur, dès lors qu'il sera adossé à une autre structure.

La motivation centrale de l'ARS dans cette affaire semble bien être ni plus ni moins la disparition de l'accouchement physiologique.

Tel est en tout cas l'hypothèse la plus plausible, sinon je ne comprends pas la logique de tout cela. Il y a un signe qui ne trompe pas : c'est l'intransigeance exprimée par l'ARS, depuis 2011, sur la question de l'adossement, laquelle représente aujourd'hui le noyau dur de sa position tactique.

Le principal risque du schéma de l'ARS est donc la disparition pure et simple du service d'accouchement physiologique, après avoir été dissocié du service d'orthogénie.

Et, au risque de choquer, je serai tenté de dire que la question de « l'avenir de la maternité des Lilas », en tant que « maternité aux Lilas » n'a qu'une importance relativement marginale.

Ce qu'il faut défendre aujourd'hui, de mon point de vue, ce sont les pratiques professionnelles, indissociables l'une de l'autre - orthogénie et accouchement physiologique - avec, bien entendu, les emplois afférents, financés par le service public

et dans une structure de service public ; peu importe le lieu (je reviendrai dans un autre texte pour expliquer ce point de vue).

Si l'on voulait neutraliser, en l'état actuel, tout risque d'extension de la mobilisation autour de la maternité des Lilas, on ne s'y prendrait pas mieux que le fait actuellement l'ARS. On balance dans les bras de la maternité ce nouveau projet, dont la composition est savamment dosée entre concessions incontestables sur des points à haute valeur symbolique (le maintien de l'VG) et un pur baiser de la mort (la reconnaissance de l'accouchement physiologique pour mieux le faire disparaître).

Il est primordial que la maternité ne se laisse pas hypnotiser par ce risque, tel un animal effaré sur la route. Elle doit rapidement se mettre au clair sur ses orientations stratégiques et reprendre le dessus dans sa confrontation avec l'ARS.

Faute de quoi, elle ne sera pas en mesure de construire la mobilisation à la hauteur de la situation.

Questions stratégiques

En l'état actuel, plus personne n'est capable de formuler, en quelques mots, quels sont les enjeux et, surtout, quels sont les objectifs de la lutte menée par la maternité et son collectif de soutien...

Il est donc nécessaire de mettre les problèmes sur la table pour les traiter dans l'ordre et essayer de trouver des réponses aux questions essentielles.

Faut-il, coûte que coûte, rester aux Lilas, dans les mêmes conditions qu'actuellement, avec l'orthogénie et l'accouchement physiologique ? C'est la ligne suivie depuis 2011. La revendication est juste, simple et rassembleuse mais nous ne sommes plus en 2011 et le temps n'a pas joué en faveur de la maternité. Aujourd'hui, en particulier, on sait que la mairie des Lilas, contrairement aux années 2010, n'est plus vraiment chaude pour défendre cette position. Cela signifie, qu'il faudrait convaincre, non seulement l'ARS, qui se montre plus déterminée que jamais à réfuter l'hypothèse de « la maternité des Lilas aux Lilas » mais aussi la mairie des Lilas, elle-même.

Faut-il migrer en totalité sur une autre ville ? Dans ce cas, on est donc reparti pour un tour et nous savons qu'il y a peu de chance pour que surgisse, d'on ne sait quelle partie du 93, le prince charmant qui accepterait de mettre à disposition, d'ici un an, une structure médicale publique pour accueillir la maternité, dans sa globalité. Pour autant, si cela s'avère être la seule solution permettant de conserver le patrimoine de la *mater* (services d'orthogénie et d'accouchement physiologique, indissociables dans une même structure de service public), cela ne vaudrait-il le coup de se pencher sérieusement sur cette hypothèse, y compris pour s'installer dans un autre département ?

Faut-il accepter le découpage pour sauver le maintien de l'orthogénie aux Lilas et s'adosser à l'une des structures imposées pour l'accouchement, au risque d'être absorbée dans une « usine à bébés » et de perdre définitivement, comme nous l'avons

vu, la pratique de l'accouchement physiologique ? Quelles seraient, alors, les garanties à obtenir pour éviter cela ?

Etc.

Comme on le voit, l'objectif de la lutte pour « la maternité des Lilas » ne va plus de soi. Les débats élémentaires qui permettraient de définir un objectif stratégique élémentaire ont plus tendance à neutraliser l'émulation collective qu'à la stimuler.

Et quand bien même, on en viendrait à définir des objectifs, le problème que pose l'association Naissance reste entier. Qu'est-ce qu'on fait du représentant officiel ? Qu'est-ce qu'on fait de l'employeur ? Qu'est-ce qu'on fait de ce boulet ?

Voilà une association qui est censée représenter officiellement la maternité des Lilas et dont personne ne veut plus entendre parler, tellement elle semble vérolée jusqu'à la moelle et peu crédible dans sa gouvernance, mais pour laquelle aucune solution de remplacement n'est présentée, si ce n'est demander au monde entier d'y adhérer, afin d'évincer les membres du CA.

Bref, si l'on voit à peu près dans quelle situation se trouve aujourd'hui la maternité des Lilas, il est difficile de savoir dans quelle direction elle veut, elle-même, s'orienter.

Lors de la réunion du 11 octobre, les principales concernées, à savoir, les personnes salariées, n'ont pas été en mesure de s'accorder sur des objectifs clairs et concrets. Ce qui est très préoccupant pour la suite des événements.

C'est aux salarié·es de décider

Je me suis exprimé, en fin de réunion, pour insister sur le fait qu'il revenait avant tout aux salarié·es de définir collectivement des positions communes sur quelques points stratégiques essentiels⁷.

Cette mise au point me semble être la condition nécessaire minimale pour espérer rassembler, au-delà de la maternité elle-même, un soutien à la hauteur de la situation.

Selon moi ces points stratégiques découlent des réponses aux questions suivantes :

- 1) Faut-il maintenir la revendication de « la maternité des Lilas aux Lilas » ? (sous-entendu dans sa totalité et pas seulement l'orthogénie car, pour cette dernière, prise de façon isolée, cela semble acquis).
- 2) Faut-il conserver les services en l'état, sans aucun adossement, toujours financés par le service public et quel que soit le lieu.
- 3) Au cas où l'adossement serait acté, quelle structure serait retenue par les salarié·es et quelles sont les garanties à obtenir pour maintenir l'accouchement physiologique dans une maternité de « niveau 1 » ?

⁷ Comme vous pourrez le constater [si vous comparez avec la chronologie](https://sortantduvillage.info/), mon point de vue, par rapport à la nature de ces points stratégiques a évolué depuis le 11 octobre 2022. Cela tient uniquement à la rédaction du présent texte.

4) Quelle attitude faut-il adopter vis à vis de l'employeur ?(l'association Naissance)

Il ne me revient pas, pour l'heure, de donner mon point de vue sur chacune de ces questions.

Par contre je pense que toutes les hypothèses sont défendables, y compris celles qui paraissent les plus difficiles à réaliser, dès lors qu'elles sont portées avec suffisamment d'unité et de conviction pour entraîner l'adhésion des sympathisants. Ce n'est que par la constitution d'un rapport de force que cette lutte, comme d'autres, pourra gagner. Aucune limitation réglementaire et juridique ne peut céder si la légitimité s'impose par la lutte.

Voilà des propos quelque peu ronflants, j'en ai bien conscience, mais ce qu'ils expriment, dans toute leur maladresse, c'est la conviction qu'il n'est pas jamais trop tard pour reverser une situation conflictuelle telle que celle-ci et qu'il ne tient qu'à la maternité elle-même de décider de son sort. C'est, de mon point de vue, l'absolue priorité à laquelle elle doit aujourd'hui se confronter : constituer une base stratégique par rapport à ces nouveaux enjeux, car la situation n'est plus la même qu'il y a 11 ans et ce serait une grosse erreur de ne pas prendre en compte cette évolution.

Le reste viendra après, si la base est solide.

Nous savons que la maternité des Lilas bénéficie d'un « capital » de sympathie important dans l'opinion. Il serait peut-être temps de mobiliser ces ressources potentielles autrement que pour des signatures en ligne.

Je suis convaincu qu'un appel à mobilisation sur des objectifs clairs, dès lors qu'ils sont portés avec suffisamment de conviction, pourraient rassembler énormément de monde.

Il serait aussi probablement nécessaire que la lutte de la maternité des Lilas soit repositionnée dans un cadre plus large que celui dans lequel on l'habitude de la trouver. Cela obligerait probablement à se poser la question du rapport avec le secteur de la santé dans son ensemble, en d'autres termes que celui du refus « d'intégrer des usines à bébés ». Pour autant, j'estime que cette nécessaire ouverture ne signifie en rien un reniement de la culture féministe qui constitue son identité, bien au contraire (j'y reviendrai dans un autre texte).

Les principales concernées

J'estime que ce n'est qu'aux personnes travaillant à la maternité – les principales concernées – de procéder à ces clarifications essentielles, en interne et selon les modalités qui leur reviendront, avant de les exposer ensuite aux sympathisants.

Cette étape est pour moi un préalable à toute hypothèse de mobilisation.

Certes, les usagers, le public, les sympathisants, bref, les « autres »... ont leur mot à dire sur le devenir de cette maternité, puisqu'il s'agit à la fois d'un service public et d'un symbole féministe. Mais il ne leur revient pas de décider à la place des autres. Il s'agit là d'un simple principe élémentaire de démocratie dont on ne peut pas faire l'économie, à

moins d'accepter de repasser les plats des pires dérives et manipulations qui ont déjà tant contaminé l'histoire des luttes sociales et politiques.

L'une des particularités de la maternité des Lilas, et certainement, la principale raison pour laquelle il est important de la défendre, réside dans le fait qu'il s'agit **d'un patrimoine féministe concret, incarné par des professionnel·les inscrit·es dans la réalité économique ordinaire.**

Ces professionnel·les mettent en œuvre un savoir-faire spécifique qu'il faut préserver; c'est en cela qu'il s'agit d'un patrimoine, certes fragile et encore minoritaire mais ce patrimoine n'est pas marginal car il correspond à des pratiques éprouvées depuis plusieurs décennies.

Ce patrimoine, en particulier l'accouchement physiologique, est mis en péril, comme nous l'avons vu et c'est pour cela qu'il faut continuer de défendre la maternité.

Défendre la maternité c'est défendre d'un même coup les salarié·es et les pratiques féministes concrètes, en tant que service public, bien entendu. Tout ceci constitue une entité indissociable. J'aurais même tendance à dire que la maternité ne se résume qu'à cette entité indissociable (nous y reviendrons).

Il me semble donc essentiel que ce soit ces personnes salariées elles-mêmes qui décident ce que doit devenir leur outil de travail (comme dans n'importe quelle entreprise) mais aussi des conditions de transmission du patrimoine féministe et du savoir-faire professionnel, dont elles sont détentrices. Et personne d'autre.

Ayant indiqué ici les questions stratégiques qui, selon moi doivent être posées dans l'immédiat, je proposerai, d'ici quelques temps, de prendre un peu de recul afin de présenter et, surtout, de partager quelques points de réflexion et d'analyse qui me sont venus en observant la chronologie de la maternité des Lilas.